

AUNISÉCO

MAGAZINE D'INFOS ÉCONOMIQUES

 CCI LA ROCHELLE

ZOOM - P 31-33

La Rochelle,
terre d'excellence
pour l'industrie
agroalimentaire

SPÉCIAL - P 18-19

Aquitaine Limousin Poitou-
Charentes, une région XXL



Thierry Hautier

L'entreprise contribue à la préservation des ressources et du climat

Nous serons 9 milliards d'individus en 2040, et le nombre de consommateurs de la classe moyenne augmentera de 3 milliards au cours des 20 prochaines années, entraînant une augmentation de la consommation des ressources naturelles, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre, responsables des dérèglements climatiques.

Face à cette situation, que constatons-nous ?

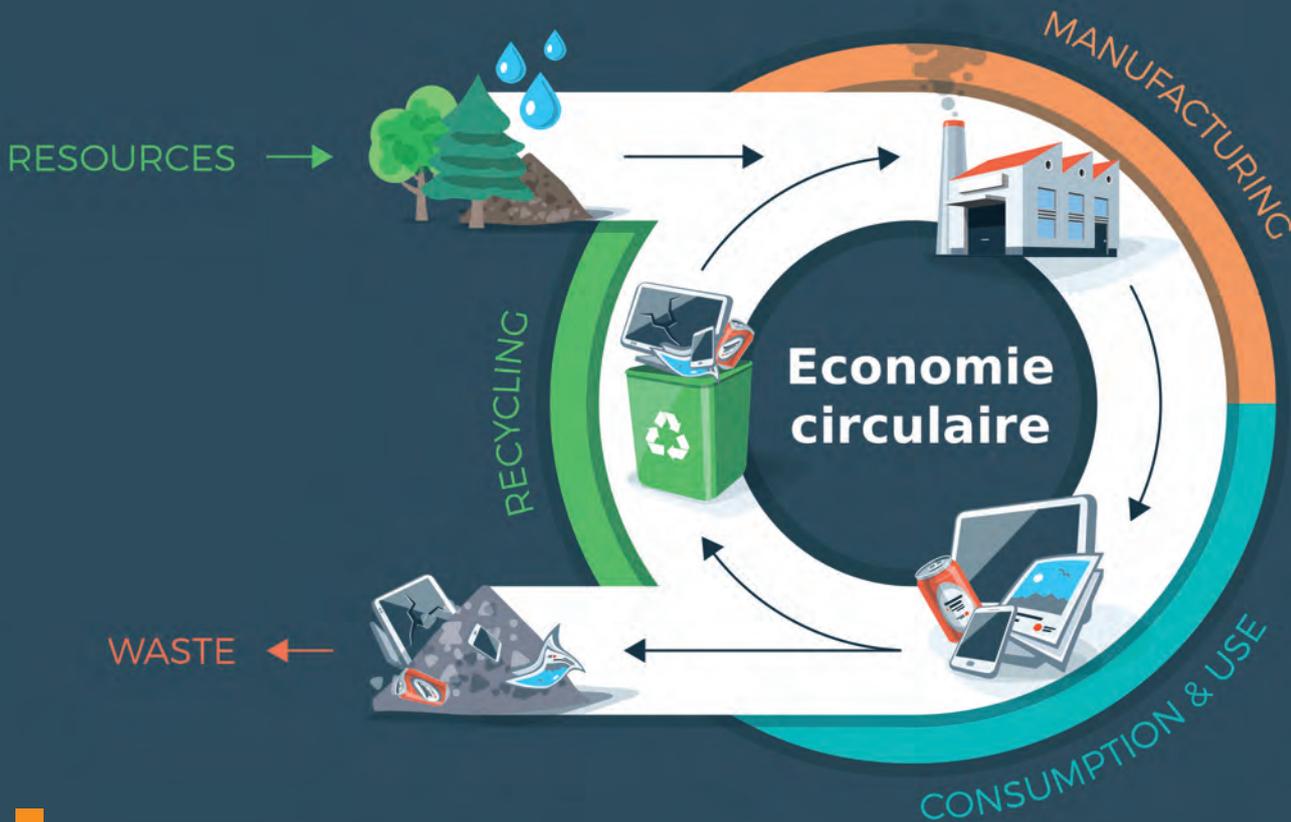
Que notre vieux modèle de développement économique n'est pas capable d'apporter des réponses efficaces et durables. Le système linéaire « extraire – fabriquer – consommer – jeter », sur lequel repose notre économie depuis la révolution industrielle, a atteint ses limites.

Citoyens, pouvoirs publics, acteurs économiques, nous sommes tous convaincus de la nécessité d'un nouveau modèle de développement respectueux des biens communs de la terre et de ses habitants. Cette affirmation n'a de sens que si, sur le terrain, les choses changent. Le récent concours d'entreprises EMERGENCE, organisé par la CCI La Rochelle et le journal Sud-Ouest, a démontré dans la catégorie Responsabilité Sociétale des Entreprises, la multitude et la qualité des expériences menées dans les PME pour contribuer à la transition énergétique (voir notre cahier spécial).

Ce qui est vrai pour une entreprise, l'est aussi pour un groupe d'entreprises, les spécialistes l'ont baptisé l'économie circulaire. Une nouvelle économie, qui fait appel à la connaissance mutuelle des acteurs et de leurs flux de matières, à leur capacité à nouer des coopérations innovantes au plan local. C'est aussi l'occasion de rassembler l'ensemble des parties prenantes (élus locaux, chefs d'entreprise, citoyens et usagers), autour d'enjeux mobilisateurs comme la mutualisation et la gestion durable des ressources, la diminution de l'empreinte écologique des activités et la création de richesses et d'emplois ancrés dans le territoire. Dans cet esprit, l'action menée par le club d'entreprises de Périgny depuis plusieurs années via l'association Biotop est remarquable. Vous pourrez la découvrir dans notre dossier page 13.

Bonne lecture.

Thierry Hautier,
Vice-Président Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle



L'éco-réseau d'entreprises, Biotop donne l'exemple

Peu de gens sont aujourd'hui capables de définir précisément l'économie circulaire. Par contre, beaucoup en ont déjà entendu parler et s'y sont engagés, parfois même sans le savoir. Ce concept, applicable aux particuliers, mais aussi aux entreprises et aux collectivités, démontre chaque jour son utilité et son indiscutable nécessité dans la gestion des questions environnementales. L'éco-réseau Biotop s'est engagé dans cette voie, en développant des solutions adaptées aux entreprises.

La sonnette d'alarme est tirée : réchauffement de la planète, épuisement des ressources naturelles, augmentation des déchets... Il n'est plus possible de fonctionner sur le mode d'une économie dite linéaire : extraire, produire, consommer, jeter. Il faut prendre en compte l'impact environnemental et le développement durable pour produire autrement et consommer mieux.

L'axiome « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » appelé Loi de Lavoisier, pourrait trouver son application dans le concept d'économie circulaire. Une nouvelle forme d'économie qui implique la coopération de tous, acteurs publics et privés, État et collectivités, entreprises et citoyens et qui associe des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

BIOTOP EN 2015 :

60 adhérents

6 ateliers thématiques suivis par 80 personnes

100 % des déchets collectés réemployés ou recyclés

Une consommation respectueuse

Le modèle développé depuis la Révolution industrielle basé sur l'utilisation des énergies fossiles et des matières premières facilement disponibles est à bout de souffle : pénurie des ressources, hausse des prix de l'énergie, augmentation de la population, rupture de l'équilibre des écosystèmes, réchauffement climatique imposant de nouveaux modes de réflexion et une consommation plus respectueuse.

La transition entre vieille économie et économie circulaire impose les concepts d'écologie industrielle et d'éco-conception des produits, à savoir : l'allongement de la durée de vie des produits, leur réemploi, la réduction des déchets et l'amélioration du recyclage.



Alexandre Petrozzi

Chef de Projet Biotop
Pour toute information :
05 46 45 45 62
biotop@spheres.pro
www.biotop17.com

La preuve par l'exemple : Biotop

Impulsée par le club d'entreprises de la zone industrielle de Périgny, une démarche innovante d'écologie industrielle appelée Biotop a vu le jour en novembre 2011. L'association⁽¹⁾ a recensé et identifié les besoins des entreprises pour réduire leur impact sur l'environnement. Le constat a abouti à des problématiques communes : gestion et coût des déchets, des rejets polluants, hausse des prix des énergies, réflexions sur les déplacements, éco-construction et éco-conception...

Une quarantaine de chefs d'entreprise a compris l'intérêt de participer à ce mode d'organisation industrielle. « Ils gardent à l'esprit la rentabilité et le développement de l'entreprise, l'amélioration de la productivité, tout en faisant un meilleur usage des ressources », explique Alexandre Derive, président du Club d'entreprises de Périgny, à l'origine de la création de Biotop.

D'abord cantonnée à Périgny, l'expérience s'est étendue à l'ensemble de l'agglomération rochelaise. « Plus que de périmètre d'action, c'est la notion de territoire qui importe, pour fédérer différents acteurs, et s'appuyer sur plusieurs dynamiques » insiste Alexandre Derive.

« Réseau ouvert signifie aussi volonté d'essaimer notre bonne parole »

L'ancrage local étant une donnée essentielle à l'essor de ce type d'initiative, des entreprises



Alexandre Derive

au premier rang desquelles EDF, Léa Nature, Engie, Crédit Mutuel Océan et des collectivités (CDA et Périgny) soutiennent Biotop. « C'est un réseau ouvert, animé par l'ambition de créer du lien et des croisements ! Il joue un rôle de trait d'union, de facilitateur entre institutionnels, entreprises et pouvoirs publics. Il suffit parfois

Les missions de Biotop

Pour mieux connaître les entreprises du territoire et mieux les accompagner, Biotop a mis en place les diagnostics environnementaux.

Ces études sont financées par la Région et l'Ademe. Elles ont pour objectif de sensibiliser une quarantaine de chefs d'entreprise aux enjeux environnementaux, de collecter de nouveaux flux, d'identifier de nouvelles

synergies de mutualisation ou de substitution tout en renforçant celles existantes et de recruter de nouveaux adhérents. Sur les 40 entreprises auditées, 16 ont rejoint le réseau.

Biotop travaille également sur la question des déplacements :

- Promotion des modes de mobilité alternatifs dans le cadre du Plan de Déplace-





Les membres de l'association lors de la dernière Assemblée générale.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.

Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

Si la France a fait le choix d'orienter son modèle vers l'économie circulaire en l'inscrivant dans la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte promulguée le 17 août 2015, les territoires ont depuis plusieurs années déjà pris la mesure du problème et ont entrepris de véritables petites révolutions.

Des structures locales, régionales et étatiques, publiques et privées accompagnent ces initiatives : l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), les pôles d'éco-industries, les CCI, les collectivités.

de dégrossir un dossier pour le rendre accessible. C'est notre rôle aussi » explique Alexandre Derive ! Et d'ajouter « Réseau ouvert signifie aussi volonté d'essaimer notre bonne parole » : par son organisation et sa capacité d'innovation, l'éco-réseau s'est fait remarquer. Il est régulièrement invité à partager son expérience en région, mais aussi à l'échelon national.

Une fois le recensement des besoins réalisé, il devenait indispensable d'imaginer des solutions écologiques, économiques et rentables pour les membres de Biotop. Le principe étant que les flux sortants des uns deviennent les flux entrants des autres.

Ovive, Cafés Merling

Exemple : Melting Pot : la première solution de toiture végétalisée 100 % recyclée. Chez Ovive, entreprise spécialisée dans le recyclage de coquillages et de minéraux, on collecte des déchets provenant de plusieurs entreprises ; du marc de café des Cafés Merling, des coquilles de moules, des fibres de bois et des tuiles et des briques concassées pour produire un substrat. Le substrat est ensuite revendu à l'entreprise L'Atelier du Végétal, spécialisée dans la toiture végétalisée écologique. Ensemencé sur des sacs à café, ce « Melting Pot » a permis la réalisation de 500 m² de surface végétalisée.

ment Entreprises (PDE) : covoiturage, vélos, transports en commun, véhicules électriques.

- Mutualisation d'une voiture électrique Régionlib avec EDF Périgny. L'objectif est double : la promotion du véhicule électrique et l'utilisation partagée selon les besoins.

Biotop propose régulièrement des ateliers sur des thématiques économiques, environne-

mentales, sociétales ou administratives, etc. Ces réunions, sources d'informations, sont aussi l'occasion d'échanger et de confronter des idées sur des problématiques partagées.

Par ailleurs, l'éco-réseau intervient régulièrement auprès des étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises de Sup de Co La Rochelle et de l'Institut Européen de la Qualité Totale de Rochefort.



De g. à d. : A. Petrozzi et Jean-Luc Saunier de la Société Ovive devant les Big-Bag.

« L'éco-réseau nous a permis de trouver, sur place, ce que nous allions chercher à Barcelone »

Jean-Luc Saunier, est l'un des dirigeants d'Ovive, « dès le début, nous nous sommes engagés dans Biotop. L'éco-réseau nous a permis de nous rendre compte que nous avions sur place, ce qu'avant nous allions chercher à Barcelone ! La mise en relation crée du contact et un certain plaisir à travailler ensemble, preuve en est l'élaboration du Melting Pot ». Cette initiative a été récompensée par un Trophée Croissance Verte – Innovation fin 2013.

Autres exemples, chez Qualicolor, entreprise spécialisée dans le thermolacage, on utilise pour l'emballage des pièces peintes, des chutes de mousse collectées chez Intemporel, un tapissier d'ameublement contemporain.

C3 Technologies, spécialiste du composite, teste les emballages de protection de mobiliers urbains récupérés chez Citéos, spécialiste de l'éclairage public.

45 tonnes en 2015

Si, sur le papier tout semble relativement simple, c'est pour l'association une vraie gageure d'organisation et d'anticipation sur le terrain, le tout orchestré par Alexandre Petrozzi et Julie Eugène Etié, animatrice de l'éco-réseau pour informer les adhérents, commander les bennes, planifier et organiser les collectes. Biotop accompagne les entreprises, sensibilise, recherche des solutions personnalisées, orga-



Julie Eugène Etié

nise de nouvelles collectes et encourage la massification pour diminuer les coûts d'enlèvement. Rien que pour l'année 2015, ce sont près de 300 tonnes de déchets qui ont été traitées.

A. Jouvin

⁽¹⁾ Accompagnée par le Pôle des éco-industries de Poitou-Charentes* et par l'Ademe (voir encadré).

Point d'Apport Volontaire

Depuis le printemps 2015, Biotop est référencé comme « Point d'Apport Volontaire » (PAV) le seul de Charente- Maritime – pour le mobilier usagé des entreprises, artisans et collectivités. Le mobilier collecté est traité par l'éco-organisme Valdélia : tri, valorisation par réutilisation et recyclage des matériaux.



Pôle des éco-industries de Poitou-Charentes

Labellisé en 2008 comme pôle de compétitivité régional, le Pôle des Éco-Industries de Poitou-Charentes a pour objectif de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en favorisant le développement économique régional.